

Objectifs

- Permettre à chaque personne de construire un projet socioprofessionnel réaliste prenant en compte ses aptitudes, ses potentiels, ses centres d'intérêt et l'environnement socio-économique.
- Vérifier la faisabilité de ce projet y compris par une mise en situation en entreprise.
- Définir l'itinéraire et les étapes les plus adaptées à la mise en oeuvre de son projet.

Bénéficiaires

Le stage s'adresse à des personnes reconnues travailleurs handicapés par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) de leur département et orientées par celle-ci vers la préorientation au titre du reclassement professionnel.

Ce dispositif est accessible aux demandeurs d'emploi, aux salariés du secteur privé et aux agents de la fonction publique. La personne doit être stabilisée tant sur le plan médical que sur le plan social ou psychologique avant d'envisager une entrée en préorientation et de pouvoir travailler sur un projet de vie et de retour à l'emploi.

Modalités pratiques

- La formation est gratuite et rémunérée par l'ASP et le bénéficiaire a le statut de stagiaire de la formation professionnelle
- Le stage dure au maximum 8 à 12 semaines (420 heures) et les entrées ont lieu toutes les 6 semaines.
- Les séances de formation se déroulent du lundi après midi au vendredi matin.
- Par session, 24 personnes sont accueillies et réparties en deux groupes de 12.
- Pour les périodes d'immersion professionnelle les horaires sont fixés par l'entreprise et adaptés en fonction des capacités des stagiaires.

Parcours

La préorientation comprend 3 phases :

- Bilan des connaissances, des capacités intellectuelles et physiques et de tout ce qui a une importance dans un choix de métier,
- Une phase de détermination de projet, recherche en groupe, en ateliers, exercices, enquêtes,...
- Une phase de validation écologique de projet (période d'observation en entreprise) et élaboration d'une stratégie de réalisation.

Les travaux sont faits en groupe ou individuellement, selon le

type d'exercice et selon les difficultés rencontrées par tel ou tel stagiaire, chaque fois que nécessaire une aide individuelle adaptée est apportée.

Chaque stagiaire est accompagné par un référent désigné dès le début de la Préorientation :

- il est l'interlocuteur privilégié du « stagiaire référé »,
- il accompagne tout au long du parcours sur des temps de médiation un groupe de 5 à 6 personnes environ,
- il centralise les informations partagées lors des réunions de synthèse entre les membres de l'équipe pluridisciplinaire et les restitue à la personne à l'issue,
- il accompagne le stagiaire lors de la réunion de guidance, devant l'équipe pluridisciplinaire et apporte des compléments d'informations, soutient le stagiaire en difficulté d'expression...
- il établit les autorisations d'absence hors motif médical,
- il réceptionne la fiche recherche de stage et la communique au secrétariat,
- il effectue le suivi entreprise,
- il assiste au bilan final et apporte un appui à la suite de parcours.

Ce déroulement et le contenu ont été définis par le Centre en fonction des objectifs assignés aux Centres de Préorientation par le Code du Travail. Ils sont adaptés aux différentes situations individuelles.

Validation

Un rapport socio-médico-pédagogique est envoyé à la CDAPH et remis à l'intéressé.

Ce rapport propose une préconisation d'orientation vers :

- Une entreprise du milieu ordinaire,
- Une entreprise du milieu adapté,
- Une entreprise du milieu protégé,
- Une formation en Centre de Rééducation Professionnelle,
- Une formation en milieu ordinaire,
- Un SAVS, ou un SAMSAH,
- Le retour aux soins,
- Autres (RSDAE...).

en d'autres termes la solution qui semble la mieux adaptée à la personne et indique dans quels établissements, dans quels délais et avec quels relais cette proposition est réalisable.

Avec l'accord du bénéficiaire, ce bilan est également envoyé :

- Au conseiller emploi de l'intéressé (Pôle Emploi, CAP EMPLOI, Mission Locale),
- Au Centre de Rééducation Professionnelle du futur stage si une formation professionnelle est envisagée.

La décision finale de reclassement est prononcée par la CDAPH.

Préorientation

PRE-REQUIS

- Orientation MDPH :
Notification Préorientation de 8 à 12 semaines.
- Stabilisation de l'état médical, social ou psychologique.
- Savoir lire, écrire et compter.
- Autonomie dans la vie quotidienne.
- Motivation pour un retour à l'emploi.

VOS DEMARCHES

- Prendre contact avec le CLRP et informer le centre de votre notification de Préorientation.
- Assister à la réunion de Pré-Accueil Préorientation qui vous sera proposée.

LA PREORIENTATION

BILANS

- Bilan personnel
- Bilan Professionnel
- Bilan Médical
- Bilan Social

ÉVALUATIONS

- Evaluations cognitives
- Evaluations psychométriques
- Evaluations psychotechniques
- Evaluations écologiques et environnementale

CONSTRUCTION ET VALIDATION DE PROJET

- Repérage des métiers - Recherche d'informations sur les métiers
- Repérage des contraintes - Evaluation des obstacles et des compensations

REUNION DE GUIDANCE EN EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Afin de soutenir et conseiller le bénéficiaire dans son projet professionnel des temps de rencontres avec l'équipe pluridisciplinaire sont organisés tout au long de la préorientation.

STAGE(S) EN ENTREPRISE

Le(s) stage(s) confirme(nt) ou non le projet ainsi que l'environnement ordinaire de travail, adapté ou protégé.

BILAN FINAL EN EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Vous souhaitez visiter l'établissement : Chargé d'admission au 03 20 10 43 72

Vous avez besoin d'informations complémentaires au sujet de la formation :
Assistante du Service Préorientation au 03 62 28 30 42

Localisation : urbaine, à 10 mn de la station de métro CHR Oscar Lambret (accès direct en bus possible).
Hébergement et restauration : chambres individuelles dont certaines sont spécifiquement adaptées aux personnes à mobilité réduite, restauration pouvant être adaptée aux besoins individuels (régimes,...).
Activités culturelles, de loisirs : organisées par le conseil de vie sociale, en collaboration avec l'animatrice du Centre.

**Centre Lillois de
Réadaptation Professionnelle**
3 rue du Docteur Charcot
CS 20001 - 59041 LILLE
Tél : 03 20 10 43 60

